

# TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 231 | Date 18-24 novembre

**(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)**

## DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 463 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

19 novembre : La police turque a arrêté 459 personnes dans 66 provinces pour des liens présumés avec le mouvement Gülen, les accusant de faire de la propagande et d'utiliser ByLock et des téléphones publics pour communiquer.

## DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

## LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

20 novembre : Le 20 novembre 2024, la police est intervenue lors d'une marche et d'un communiqué de

presse prévus au Kolej Metro d'Ankara pour la journée de commémoration des transgenres, détenant 4 personnes, dont un avocat.

20 novembre : Le 20 novembre 2024, lors d'une déclaration de presse organisée devant le palais de justice d'Istanbul Çağlayan, plaidant pour la fermeture des prisons de type Y et S, la police est intervenue et a détenu une personne nommée Ferdi Sarıkaya.

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

18 novembre : L'article de presse de Diken intitulé « Décision « illégale » du tribunal : interdiction d'accès aux « profiteurs dans la municipalité de l'AKP » », qui reprenait les déclarations du professeur. Dr. Yaman Akdeniz a été interdit d'accès sur décision du juge pénal de Midyat.

20 novembre : Nasuh Mahruki, cofondateur de l'Association turque de recherche et de sauvetage (AKUT), a été arrêté pour avoir prétendument diffusé des informations trompeuses et insulté les autorités judiciaires par le biais de messages sur les médias sociaux.

20 novembre : La loi turque sur la désinformation, confirmée en 2023, a donné lieu à 4 590 enquêtes, emprisonné 33 personnes, ciblé 56 journalistes dans 66 affaires et suscité des critiques internationales pour avoir étouffé la liberté d'expression, le pays se classant 158e dans le Classement mondial de la liberté de la presse 2024.

21 novembre : Le journaliste Gökhan Özbek a été brièvement détenu à Ankara jeudi en raison d'une peine de prison qui lui a été infligée pour avoir critiqué un acte d'accusation contre l'homme d'affaires emprisonné Osman Kavala.

22 novembre : La Cour suprême d'appel de Turquie a confirmé la condamnation à près de deux ans de prison d'une journaliste, Beritan Canözer, dans le sud-est de la Turquie, reconnue coupable d'avoir diffusé de la propagande terroriste dans ses articles et ses messages sur les médias sociaux.

## **INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT**

20 novembre : Le 20 novembre 2024, des résumés de procédures visant à lever l'immunité parlementaire ont été déposés à la Grande Assemblée nationale de Turquie pour Ayten Kordu, Cengiz Çiçek, Ömer Faruk Gergerlioğlu, Yılmaz Hun, Nejla Demir (Parti DEM) ; Tuncay Özkan, Özgür Karabat, Turan Taşkın Özer, Türkan Elçi, Süleyman Bülbül (CHP) ; Bülent Kaya (Parti Saadet) ; et Cemal Enginyurt (Indépendant).

22 novembre : Deux maires de l'opposition dans l'est de la Turquie ont été démis de leurs fonctions après avoir été condamnés pour « terrorisme » en raison de leur appartenance à un groupe militant kurde interdit, a déclaré le ministre de l'intérieur.

## **MINORITÉ KURDE**

19 novembre : A la suite d'une descente de police au bureau d'Istanbul Esenyurt du Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples (Parti DEM), les co-présidents de district Rojda Yılmaz et Abdullah Arınan ont été arrêtés au poste de police où ils s'étaient rendus pour faire leur déposition.

20 novembre : Les tribunaux turcs ont condamné trois maires kurdes à des peines de prison pour des accusations de terrorisme. Mehmet Sıddık Akış, le co-maire évincé de Hakkari, a été condamné à neuf ans de prison pour avoir « commis des crimes au nom d'une organisation terroriste » et violé les lois sur les manifestations publiques. Cevdet Konak, co-maire de Dersim, et Mustafa Sarıgül, maire d'Ovacık dans la province de Tunceli, ont chacun été condamnés à six ans et trois mois pour « appartenance à une organisation terroriste ».

## **RÉFUGIÉS ET MIGRANTS**

18 novembre : À Istanbul, certains propriétaires sont accusés d'exploiter les réfugiés en exigeant des loyers initiaux élevés et en orchestrant leur expulsion pour conserver l'argent, comme le montre le cas d'un propriétaire d'entreprise iranien.

## **TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS**

21 novembre : Malgré ses multiples problèmes de santé, Melek İpek, 78 ans, a été hospitalisée peu après le début de sa peine de prison pour des liens présumés avec Gülen, mais elle a été ramenée en prison après avoir été soignée.

22 novembre : Un tribunal turc a arbitrairement refusé la libération conditionnelle à l'ancien enseignant Talip Ekmekçi, emprisonné depuis 2018 pour des liens présumés avec le mouvement Gülen, citant des preuves insuffisantes de sa dissociation du groupe.

## **RÉPRESSION TRANSNATIONALE**

18 novembre : Le Comité des Nations unies contre la torture (CAT) a déterminé que la décision de la Suède d'expulser un ressortissant turc affilié au mouvement Gülen vers le Kosovo violerait la Convention contre la torture, citant le risque de sa restitution ultérieure à la Turquie et de son exposition potentielle à la torture.